

**Action 3 : Je présente mes documents**

**Licence 1 et PACES**

Je prends rendez-vous pour faire vérifier l'ensemble des documents originaux de mon dossier électronique.

Je dois présenter les documents originaux suivants si je souhaite m'inscrire :

- en Licence 1
- ou en Première année commune aux études de santé (PACES)

**Cursus :**

**1. Pour les candidats Baccalauréat 2019 :**

- Relevés de notes de seconde et première, ainsi que du 1<sup>er</sup> trimestre de terminale

→ si en langue arabe, fournir également la traduction certifiée en langue française

**Pour les candidats déjà titulaires du baccalauréat :**

- Relevés de notes des trois années secondaires (trois trimestres de chaque année)
- Relevé de notes du Baccalauréat

→ si en langue arabe, fournir également la traduction certifiée en langue française

→ copie acceptée si l'établissement n'est pas en mesure de fournir l'original

**2. Certificat de scolarité de l'année en cours**

→ si en langue arabe, fournir également les traductions certifiées en langue française

**Langue :**

**3. Attestation du test ou diplôme de langue en cours de validité**

→ TCF-DAP, DELF B2, DALF C1, DALF C2 ou TEF

→ Convocation à l'examen du TCF DAP si vous n'avez pas encore passé le test

**Dossier :**

- 4. 9 000 DZD** de frais de dossier en espèce

**△ Aucun dossier incomplet ne sera accepté △**

**Attention !**

- **Tous les originaux des pièces justificatives de votre dossier devront impérativement être présentés le jour de votre rendez-vous pour faire vérifier votre dossier et lors de votre entretien.**
- **Tout accord d'un établissement connecté ou non connecté obtenu en dehors de la procédure Campus France ne sera pas accepté.**

**Remarques :**

- La traduction en français se fait auprès d'un **traducteur assermenté**
- Les documents en français dont le cachet est en arabe n'ont pas besoin d'être traduits
- L'attestation provisoire du test de langue est acceptée (uniquement si l'original du test n'est pas encore disponible)